

Démarche communautaire : « Associer les habitants dans la réflexion et dans l'action »

**Entretien avec
Philippe Lefèvre,**
co-président de l'institut Renaudot¹.

La Santé en action : Comment les démarches communautaires impulsées par l'institut Renaudot peuvent-elles aider à la promotion de la santé mentale ?

Philippe Lefèvre : Sur un territoire, le bien-être mental de chacun dépend beaucoup du vivre-ensemble. Les tensions quotidiennes, les incivilités, le bruit viennent perturber la tranquillité des habitants. Comment bien coexister dans le même

espace public, qu'on soit jeune ou plus âgé, actif ou retraité ? La démarche communautaire, en associant dans la réflexion et dans l'action tous les acteurs – les habitants qui sont des citoyens et des usagers, les professionnels, les élus, les associations et les institutions –, permet de construire des solutions correspondant aux besoins des gens. Lorsque l'on agit sans concertation, on risque la confrontation, entre élus et

habitants par exemple sur un projet. Rassembler et travailler dans le dialogue permet au contraire d'avancer ensemble vers le bien-vivre de façon plus efficace.

S. A. : Comment cela se traduit-il concrètement sur le terrain de la promotion de la santé mentale ?

Ph. L. : L'une des plus anciennes expériences a commencé dans la ville d'Évry, au centre de santé géré par un comité tripartite réunissant usagers, professionnels et élus... Lors d'une réunion usagers-professionnels, quelqu'un s'est exprimé pour demander une aide sur la façon de gérer l'angoisse dans la vie quotidienne. C'est de là que sont nés de façon informelle les groupes de paroles, en 1984. Les premiers participants se sont formés pour animer des groupes de paroles ouverts à tous. Et cette initiative s'est structurée avec la création de l'association Pause en 1994, laquelle a ensuite bénéficié d'un local en 1995. Elle propose désormais une écoute individuelle ou en famille ; ses professionnels participent à la formation et à la supervision des équipes médico-sociales du département. Les groupes de paroles se réunissent une fois par mois. Ceux-ci abordent des thèmes différents : le deuil, la vie après un traumatisme, le choix, la parentalité, etc. Ils sont co-animés par un professionnel thérapeute et par un usager formé.

S. A. : En quoi cette initiative participe-t-elle à la construction de la santé mentale ?

Ph. L. : Chacun est libre de venir, de parler de soi sans être jugé, ou simplement d'écouter, car on apprend

aussi beaucoup de l'expérience des autres. C'est un moyen de sortir de son isolement et d'entrer dans une dynamique pour sortir d'un état d'individu souffrant et passer à celui d'acteur responsable. La présidente actuelle de l'association est une personne qui est venue aux groupes de parole comme usager et qui s'est formée. C'est une illustration de l'*empowerment*², qui est au cœur de la démarche communautaire et qui permet à toute personne de faire un chemin, en devenant de plus en plus actrice de sa propre vie et actrice de la vie collective.

S. A. : Ce type de démarche peut-il aussi fonctionner avec des jeunes ?

Ph. L. : Nous avons développé un projet dans un collège qui montre que cela est possible. À la demande de l'agence régionale de santé Île-de-France, la prévention du suicide des jeunes est devenue, en 2013, un axe fort du contrat local de santé. Plusieurs structures du réseau de santé mentale se sont rassemblées pour initier différentes actions sur la sensibilisation des jeunes et la formation des acteurs au risque suicidaire. Nous avons proposé à trois établissements scolaires de s'impliquer dans cette réflexion et nous avons lancé l'expérience, à partir de la rentrée 2013-2014, avec le collège des Pyramides à Évry. Un groupe de travail réunissant collégiens, parents d'élèves, l'infirmière scolaire, l'assistante sociale, le conseiller principal d'éducation et un enseignant a abouti au projet Suricates, du nom de ces petits mammifères qui ont un comportement altruiste au sein de leur colonie, certains veillant en sentinelles sur les autres membres. Ce sont les collégiens qui en ont eu

L'ESSENTIEL

▣ Les démarches communautaires ont pour point focal la participation des citoyens.

▣ Exemples, dans le champ de la santé mentale, avec le département de l'Essonne : à Évry, les habitants sont partie prenante dans le fonctionnement du centre de santé, et des groupes de parole permettent de prendre en compte le vécu des habitants.

▣ Au collège les Pyramides à Évry, le programme Suricates consiste en la formation de collégiens qui ont un rôle de sentinelles en prévention du suicide. Toutefois, ce type d'initiative demeure isolé.

l'idée : former des élèves pour veiller sur les autres. Des professionnels du réseau ont donc formé, la première année, des élèves délégués de quatrième, ainsi que des adultes référents du collège et le médiateur de quartier, qui intervient dans l'établissement. Les années suivantes, ce sont des collégiens volontaires, choisis sur lettre de motivation, qui ont été formés.

S. A. : Quels ont été les résultats de cette initiative et les difficultés rencontrées ?

Ph. L. : Ce n'est pas une action avec un début et une fin, mais elle a créé un contexte de prévention. Les élèves

Suricates disposent d'un local pour s'entretenir avec leurs camarades ayant besoin de parler, mais leur rôle n'est pas de traiter les problèmes. Ils facilitent le lien entre les adultes référents et les collégiens en difficulté, qui se tournent plus facilement vers des personnes de leur âge pour se confier. Tous les mois, la quinzaine d'élèves Suricates rencontre une psychologue pour un debriefing. Et les adultes référents du collège se réunissent deux à trois fois par an. Globalement, les collégiens disent que les choses ont changé, que cette initiative leur « donne une place ». Cette action a dépassé sa mission initiale de prévention du suicide pour

s'intégrer dans le projet plus large de l'établissement, visant à développer la convivialité au collège. Elle sensibilise au « mieux vivre ensemble ». Le projet se poursuit au collège Les Pyramides, qui forme chaque année une quinzaine de collégiens de quatrième qui restent Suricates jusqu'à la fin de la troisième. Le réseau de santé n'étant plus financé, nous n'avons pas pu l'étendre à d'autres établissements.

S. A. : Quelles autres illustrations de la démarche communautaire en santé mentale peut-on mettre en avant ?

Ph. L. : En Essonne toujours, trois Groupements d'entraide mutuelle (GEM³) ont été créés sur les communes d'Évry, Étampes et Sainte-Geneviève-des-Bois. Ils sont ouverts aux habitants des quartiers. Ces structures portées en grande partie par l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (Unafam) ont pour but d'aider à la réinsertion. Ce sont les patients eux-mêmes qui gèrent les activités culturelles ou sportives, dans lesquelles peuvent s'impliquer les habitants. C'est un fonctionnement inverse à la ségrégation, car que l'on souffre ou non de troubles mentaux, nous avons tous quelque chose à partager. C'est ce qui se passe lors des repas qui sont organisés tous les samedis midi ou lors des activités. Les personnes extérieures ne sont pas très nombreuses à participer – environ quatre ou cinq d'entre elles sur un groupe d'une cinquantaine de membres –, mais cette porte ouverte que quelques-uns franchissent, c'est une façon d'améliorer le vivre-ensemble qui bénéficie à chacun. ■

Propos recueillis par Nathalie Quéruel, journaliste

1. Association dont le but est de promouvoir la santé par le développement des démarches communautaires. Pour en savoir plus : www.institut-renaudot.fr
 2. Accroissement du pouvoir d'agir de la personne.
 3. Espace d'accueil, d'échanges, de rencontres et de convivialité ouvert sur la ville pour des personnes adultes en situation de handicap psychique, et en lien avec l'ensemble de la population.



© Pierre-Hélène Jehel - A.W.-E.R. com